

national, de telle sorte que l'énorme potentiel de production qui nous entoure soit complètement mis en valeur pour le bien commun. Nous ne les jugeons pas définitives et parfaites, mais nous estimons qu'elles constituent une base de discussion et aussi, nous en formons le vœu, d'action internationale dans un avenir prochain.

Il importe que les nations se mettent bientôt d'accord sur la série de questions faisant l'objet de ces propositions. Elles ont à faire face à de sérieux problèmes commerciaux et prennent chaque jour des mesures à cet égard. Si leur action n'est pas concertée, elles vont se contrecarrer et elles pourront se nuire considérablement. Si, au contraire, elles agissent de concert, on peut s'attendre à ce que les nations du monde connaissent, de notre vivant, une prospérité et une aisance jusqu'ici sans exemple. Jamais le monde n'a disposé d'un potentiel de production aussi grand que de nos jours. Pour mettre ce potentiel en jeu, il faut se mettre d'accord sur des principes de circulation des biens qui permettent l'épanouissement simultané du commerce, de la production, de l'emploi et de la consommation.

Je recommande donc que ces propositions soient publiées dans le but de servir de base de discussion, et je forme le vœu que cette discussion conduise à la tenue d'une Conférence Internationale sur le Commerce et l'Emploi sous les auspices des Nations Unies, au plus tard à l'été de 1946.

Veillez agréer, monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de mes sentiments très respectueux.

WILLIAM L. CLAYTON,
Secrétaire d'Etat Adjoint.

EXPANSION DU COMMERCE MONDIAL ET DE L'EMPLOI

ANALYSE DES PROPOSITIONS

Le principal avantage qui nous revient de la victoire des Nations Unies, c'est d'être à même dans une certaine mesure et pendant un certain temps de nous créer le genre d'univers dans lequel nous désirons vivre.

Ce pouvoir est limité par les faits et les possibilités d'accord. Les institutions humaines sont conservatrices; on ne peut généralement les changer de propos délibéré que dans certaines bornes. Mais, au sortir d'une grande guerre, cette faculté existe, et il importe que les Nations Unies sachent en profiter.

Avant tout, il faut que les pays fassent leur choix entre la lutte pour la richesse et le pouvoir, et le travail en commun pour la sécurité et l'avantage mutuel. Ils ont fait ce choix en principe à San-Francisco. La plupart d'entre eux l'ont depuis ratifié. Il s'agit dorénavant de traduire cette décision en des institutions communes, et de prêter à ces institutions l'appui nécessaire à la réussite de la tentative.

Le succès dépend de la collaboration des Nations Unies dans tous les domaines d'intérêt commun, et notamment dans le domaine économique. Collaborer à gagner sa vie, c'est acquérir l'habitude et l'art de travailler en commun, et cette confiance mutuelle qui est le fondement de la paix. C'est pourquoi les Nations Unies ont créé, en outre d'un Conseil Economique et Social, des organismes spéciaux qui devraient leur permettre de mieux collaborer à la solution de nombreuses questions pratiques. Il existe déjà, ou il est en voie de naître, des organismes qui s'occuperont des secours d'urgence, de la monnaie, du placement international des capitaux, de l'aviation civile, du travail, de l'alimentation et de l'agriculture.